

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1/ 7
		Révision nr : 3
	ALUMINIUM	Date d'émission : 02/02/2011
		Remplace la fiche : 23/04/2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Désignation commerciale : ALUMINIUM
 Nom chimique de la substance : Aluminium
 Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119529243-45-0098
 No CE : 231-072-3
 No CAS : 7429-90-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Alliage ,
 à particules ,
 poudre ,
 Article ,
 Recycling ,
 Soudage ,
 Vaporisation ,
 Matériaux d'emballage ,
 Forme fondue ,
 Revêtement .

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Trafigura Beheer BV
 Gustav Mahlerplein 102, ITO Tower - 20th Floor
 1082 MA-Amsterdam, The Netherlands

 Tel.:+31 20 504 1852
 Adresse e-mail:TrafiguraReach@trafigura.com

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence : +32 3 575 03 30(Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classement de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Classification CLP : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Non classifié

2.1.2. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Classification : Le produit n'est pas dangereux conformément à la Directive 67/548/CEE.

Non classifié

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément au Règlement (UE) 1272/2008

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/ 7
	ALUMINIUM	Révision nr : 3
Date d'émission : 02/02/2011		
Remplace la fiche : 23/04/2009		

non applicable pour l'étiquetage

2.2.2. Étiquetage selon les Directives (67/548/EEC - 1999/45/EC)

2.3. Autres dangers

Autres dangers ne contribuant pas à la classification : Risque d'explosion de poussière.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification selon la Directive 67/548/EEC
Aluminium	(No CAS) 7429-90-5 (No CE) 231-072-3 (No index) - (N° REACH) 01-2119529243-45	>= 95	
Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
Aluminium	(No CAS) 7429-90-5 (No CE) 231-072-3 (No index) - (N° REACH) 01-2119529243-45	>= 95	

Pour le texte complet des phrases R- et H- dans cette section, voir section 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Garder tranquille. Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	: Rincer la bouche. Consulter un médecin si nécessaire.
Conseils supplémentaires	: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traiter de façon symptomatique.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Inhalation	: as offered : Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. APRÈS INHALATION DE POUSSIÈRES: Irritant
Contact avec la peau	: Pas d'effets adverses prévus
Contact avec les yeux	: Pas d'effets adverses prévus Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.
Ingestion	: Pas d'effets adverses prévus

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3/ 7
	ALUMINIUM	Révision nr : 3
		Date d'émission : 02/02/2011
		Remplace la fiche : 23/04/2009

4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

- Moyen d'extinction approprié : Forme solide : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. sous forme de poudre : Poudre sèche (Type D), Sable sec .
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit, Composés halogénés

5.2. Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange

- Dangers spécifiques : À l'état fondu: Réagit violemment au contact de l'eau. , oxydes métalliques . La fusion seule peut provoquer une explosion de vapeurs au contact de l'eau. Produits de décomposition qui peuvent se dégager : AlOx Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un équipement de protection individuel. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8 . Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

- Manipulation : Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8 Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Éviter toute formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Durant les opérations de manutention: Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

- Stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/ 7
		Révision nr : 3
	ALUMINIUM	Date d'émission : 02/02/2011
		Remplace la fiche : 23/04/2009

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Alliage , à particules , poudre , Article , Recycling , Soudage , Vaporisation , Matériaux d'emballage , Forme fondue , Revêtement .

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composant : **Aluminium (7429-90-5)**
 TLV-TWA (mg/m³) : 5 (Belgium, United Kingdom, Norway, Lithuania); 10 (Greece, Spain, Estonia, France); 2 (Bulgaria, Sweden); 6 (Hungary)

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : inutile dans les conditions normales d'utilisation . Éviter toute formation de poussière. En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil de protection respiratoire autonome. (EN 137). Masque à poussière efficace. (EN 149), Respirateur avec un masque complet (EN 136), Respirateur avec un demi-masque (EN 140), Type de Filtre recommandé: P (EN 143).

Protection des mains : inutile dans les conditions normales d'utilisation . Gants de protection (EN 388, EN 407)

Protection des yeux : inutile dans les conditions normales d'utilisation . Lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166, EN 407)

Protection de la peau et du corps : Salopette, tablier et bottes recommandés Le produit fondu peut provoquer de graves brûlures. Tenue de protection antistatique ignifuge

Mesures d'ordre technique : Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Utiliser une ventilation adéquate et/ou des mesures techniques pour les opérations à haute température pour éviter l'exposition aux vapeurs.

Contrôle d'exposition de l'environnement :

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : solide
 Couleur : donnée non disponible
 Odeur : donnée non disponible

pH : non applicable
 Point/intervalle d'ébullition : ~ 2467 °C
 Point/intervalle de fusion : ~ 660 °C
 Point d'éclair : non applicable
 Limites d'explosivité : non applicable
 Propriétés comburantes : non applicable
 Hydrosolubilité : insoluble
 Densité : ~ 2,702 g/cm³ (20°C)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/ 7
		Révision nr : 3
	ALUMINIUM	Date d'émission : 02/02/2011
		Remplace la fiche : 23/04/2009

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir également section 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Exposition à l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides et des bases. Agent oxydant .

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : AlOx

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Inhalation

: as offered : Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme. APRÈS INHALATION DE POUSSIÈRES: Irritant

Contact avec la peau
Contact avec les yeux

: Pas d'effets adverses prévus
: Pas d'effets adverses prévus Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

Ingestion

: Pas d'effets adverses prévus

Toxicité chronique

Toxicité chronique : Pas d'effets adverses prévus

Information supplémentaire

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques : non dangereux(se)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/ 7
	ALUMINIUM	Révision nr : 3 Date d'émission : 02/02/2011 Remplace la fiche : 23/04/2009

Bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : insoluble

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets nocifs

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Codes de déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlementation transport non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

15.1.1. Réglementations EU

Autorisations (REACH) : Non applicable.

15.1.2. Directives nationales

WGK : nwg

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

16. AUTRES DONNÉES

Sources des principales données utilisées dans la fiche : European Chemicals Bureau

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: : 1,2,8,15,16

Le contenu et le format de ce dodécyl sulfate de sodium sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7/ 7
		Révision nr : 3
	ALUMINIUM	Date d'émission : 02/02/2011
		Remplace la fiche : 23/04/2009

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. **Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.**